



Aller-retour gratuit

LES QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT POSÉES

Ce document « Les questions les plus fréquemment posées » fait office de règlement à propos de la gratuité de l'aller-retour et est contraignant pour tous les participants.

Dans quels établissements l'offre est-elle valable ?

L'offre de voyage aller-retour gratuit est valable pour un séjour de trois nuits ou plus dans tous les hôtels et pratiquement tous les B&B et appartements de vacances d'Appenzell Rhodes-Intérieures.

L'offre s'applique-t-elle également aux enfants ?

Oui, les enfants de moins de 6 ans peuvent utiliser les transports en commun gratuitement. Ceux plus âgés bénéficient également de l'aller-retour gratuit, s'ils n'ont pas une [carte junior ou enfant accompagné](#), à condition pendant au moins trois nuits.

L'offre s'applique-t-elle également si je ne rentre pas chez moi après mon séjour à Appenzell, mais que je continue de voyager à l'intérieur de la Suisse ?

Oui, nous prenons volontiers en charge les frais de poursuite du voyage pour vous à l'intérieur de la Suisse.

Que dois-je faire si mon séjour est reporté ou prolongé ?

Si les dates de votre voyage sont modifiées, des frais de traitement de CHF 20.- par billet s'appliqueront. Manifestez-vous auprès de l'office du tourisme d'Appenzell au moins 24 heures avant votre voyage : ce n'est qu'à ce moment-là que nous pouvons modifier le voyage en train que vous avez réservé et vous envoyer un nouveau billet. Les manifestations tardives ou omises ne peuvent malheureusement plus être prises en compte et vous devrez payer vous-même le nouveau billet.

Que dois-je faire si je dois partir tôt ?

Veillez contacter l'office du tourisme d'Appenzell au moins 24 heures avant le départ. Dans tous les cas, veuillez noter les conditions d'annulation dans votre logement et les frais de traitement de CHF 20.- par billet.

Que dois-je payer si j'annule mon séjour peu avant mon arrivée ?

Si vous annulez jusqu'à 24 heures avant votre arrivée, vous n'aurez aucun frais à payer. Si vous ne parvenez pas à annuler, nous vous facturerons la totalité des frais de voyage. Les conditions de l'hébergement choisi s'appliquent aux frais d'hébergement.



Comment bénéficier de l'offre en tant que titulaire de l'AG ?

En tant que titulaire de l'AG, vous ne bénéficiez pas de la gratuité de l'aller-retour mais vous pouvez également bénéficier de plus de 20 offres gratuites avec la Carte de vacances en Appenzell. Demandez la Carte de vacances en Appenzell à l'hébergement. Toutes les réductions et services gratuits sont valables à la fois le jour d'arrivée et celui du retour.

Comment puis-je être sûr de recevoir les billets avant mon départ ?

Nous vous enverrons les documents (billets) en temps utile avant votre départ et vous demanderons de les vérifier. Cependant, si vous n'avez reçu aucune information jusqu'à trois jours avant le départ, contactez-nous immédiatement par téléphone (Tél. +41 71 788 96 41). Veuillez noter qu'il est possible que notre e-mail de confirmation contenant les billets se trouve dans le dossier « courriers indésirables » de votre boîte de réception.

Qu'advient-il des données que je vous partage ?

Nous n'avons besoin de votre lieu de résidence qu'à des fins de statistiques internes. Vos informations personnelles seront supprimées immédiatement et vous ne recevrez aucune newsletter de notre part, à moins que vous ne le demandiez explicitement.

Mon chien peut-il également bénéficier de la gratuité de l'aller-retour ?

Non, vous devrez acheter un billet normal pour votre chien.

Puis-je également acheter la Carte de vacances en Appenzell si je ne reste qu'une journée ?

Non. La gratuité de l'aller-retour est liée à la réception de la Carte de vacances en Appenzell, réservée exclusivement aux vacanciers qui passent au moins trois nuits dans un logement du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures.

L'offre s'applique-t-elle également si je séjourne dans un appartement de vacances ou une chambre d'hôtes ?

Non. L'offre aller-retour gratuit ainsi que le transport gratuit des bagages n'est actuellement valable que pour les clients séjournant à l'hébergement. En tant qu'hôte d'un appartement de vacances et d'une chambre d'hôtes, vous bénéficiez de plus de 20 offres gratuites avec la Carte de vacances en Appenzell.

À partir de quand l'offre est-elle valable et pendant combien de temps ?

L'offre est valable du lundi 16 mars 2020 au samedi 31 décembre 2022.

Nous prévoyons une randonnée de trois jours dans l'Alpstein et passerons la nuit dans trois logements ou auberges de montagne différents. Bénéficierons-nous toujours du billet gratuit pour le trajet aller-retour ?

Non, pas pour le moment. Vous êtes obligés de rester trois nuits dans le même logement.



Nous nous rendons à Appenzell depuis l'étranger et séjournons cinq jours. L'offre est-elle également valable depuis l'étranger ?

L'aller-retour gratuit s'applique uniquement aux transports publics en Suisse, en deuxième classe. Mais nous vous délivrerons volontiers un billet gratuit depuis la gare frontière de votre choix.

Que se passe-t-il si j'annule le voyage ou que j'arrive en voiture ?

Vous devez nous informer le plus rapidement possible que vous n'utiliserez pas le billet. Dans le cas contraire, nous devons vous facturer les frais.

Nous sommes un groupe de randonneurs de douze personnes et séjournons trois nuits dans le même logement à Appenzell. Pouvons-nous bénéficier de l'offre ?

Oui, tous les membres du groupe qui séjournent trois nuits ou plus à l'hébergement à Appenzell bénéficient d'un aller-retour gratuit en transports en commun.

J'ai oublié la Carte de vacances en Appenzell chez moi. Puis-je encore prendre le train depuis Gossau/Saint-Gall à Appenzell ?

Non. Vous devez toujours être en possession d'un billet valide. Vous devez donc vous procurer un billet Gossau/Saint-Gall-Appenzell. L'hébergement vous délivrera bien entendu une nouvelle Carte de vacances en Appenzell pour bénéficier de réductions sur place.

J'apporte mon vélo. Est-ce inclus dans l'offre aller-retour gratuit ou dans celle du transport gratuit des bagages ?

Non. Pour votre vélo, vous devez acheter un billet de vélo à part. Vous pouvez soit emporter votre vélo avec vous dans le train, soit le déposer dans une gare équipée pour les bagages, à la gare d'Appenzell pour CHF 18.- par vélo.